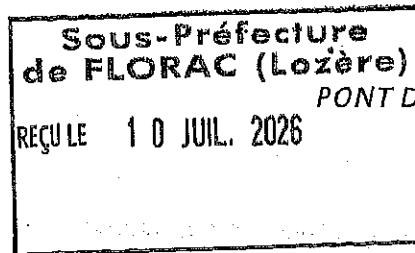


Le 03 JUIL. 2026



République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac

Bureau du courrier

PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 29 juin 2026

Délibération N° DE_2026_071

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présent s	Votants
19	18	18
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
18	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf juin deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Polyvalente), sous la présidence de Stéphan MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Stéphan MAURIN, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Patrick GALZIN, Bernard MERCIER, Perrine RUNEL-GALZIN, Laurent PLAGNES, Joyce BOUM, Yann PANTEL, Elisabeth AUBURTIN, Philippe ROURE, Gaëlle MOULINOT, Julie DELES

Représentés :

Absents et Excusés : Serge DONDINI

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Michèle BUISSON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : AJOUT D'UN MEMBRE À LA COMMISSION AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT, FORÊTS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-22 relatif aux commissions municipales,

Vu la délibération DE_2026_041 du 10 avril 2026 portant création des commissions municipales et l'élection des membres,

Considérant qu'en application de l'article L. 2121-21 du CGCT, le Conseil municipal peut décider de procéder à cette nomination au scrutin public et non au scrutin secret, sous réserve du consentement unanime des membres présents ;

Considérant que la commission extra-municipale "Agriculture, environnement, forêts" est actuellement composée de 5 membres,

Considérant la candidature de Madame Fabienne PUCHERAL MOLINES, membre de la commission durant le mandat précédent et possédant connaissance des dossiers en cours,

Considérant l'avis favorable de la commission municipale "Agriculture, environnement, forêts",

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

1° DÉCIDE à l'unanimité des membres présents, de ne pas procéder au scrutin secret et d'adopter le vote à main levée pour la désignation du nouveau membre de la commission,

2° DESIGNÉ Madame Fabienne PUCHERAL MOLINES en qualité de membre de la commission municipale "Agriculture, environnement, forêts",

3° PRÉCISE que la commission municipale "Agriculture, environnement, forêts" est composée des membres suivants :

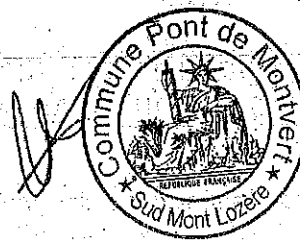
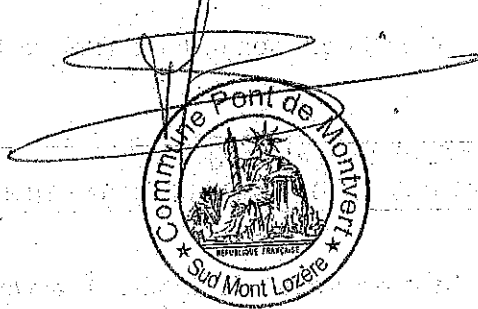
- Stéphan MAURIN
- Matthias CORNEVAUX
- Perrine RUNEL-GALZIN
- Joyce BOUM
- Gaëlle MOULINOT
- Fabienne PUCHERAL MOLINES

4° RAPPELLE que la commission municipale a un rôle consultatif.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Stéphan MAURIN
Président de séance

Michèle BUISSON
Secrétaire de séance



Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le 03 JUIL. 2026

Bureau du courrier